

## Synthèse de la Conférence

### Initiative de Copenhague sur l'eau et le développement

#### Introduction

Le 13 avril 2007 s'est tenue à Copenhague la conférence internationale sur le thème "Gérer les ressources en eau dans la perspective de 2015 - Mettre en œuvre la Gestion intégrée des ressources en eau pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement", à l'invitation du Gouvernement danois en coopération avec UN-Water. Ont participé à la Conférence la Ministre Danoise du Développement en Coopération, le Directeur Exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le Directeur du Secteur de l'Eau de la Banque Mondiale et quelque 50 hauts fonctionnaires des pays en développement, des pays donateurs et des organisations internationales.

La Conférence a noté que l'eau est vitale pour la réalisation de la plupart des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), y compris ceux qui concernent la pauvreté, la faim, la santé, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, ainsi que la durabilité environnementale et l'équilibre des genres. L'importance de la gestion de l'eau a été soulignée par le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et par d'autres rapports qui ont donné l'alerte sur les impacts importants des changements climatiques sur les ressources en eau. De plus, la Conférence a souligné l'accroissement de la pression et de la compétition sur les ressources en eau en raison des changements dans les habitudes alimentaires, de l'introduction de la production à grande échelle de biocarburants, etc. Une gestion efficace des ressources en eau doit donc être partie intégrante des efforts de tous les pays pour atteindre les OMD d'ici 2015 et les rendre durables au-delà de cette date. La Gestion Intégrée des Ressources en eau (GIRE), une approche qui prend en compte les besoins en eau concurrents d'une manière efficace et durable, est largement reconnue comme étant la réponse appropriée aux défis à relever.

#### Une feuille de route GIRE pour les OMD et au delà

La Conférence a rappelé que, en 2002, le Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) a approuvé le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Celui-ci assignait comme cible à tous les pays de développer des plans de GIRE et d'efficacité de l'eau d'ici 2005, avec un appui aux pays en développement. L'un des objectifs était de s'assurer que les interventions en matière de gestion de l'eau nécessaires pour la réalisation des autres OMD seraient identifiées et mises en œuvre. En 2006, 25% des pays avaient achevé leurs plans, 50% étaient bien engagés dans le processus de planification alors que, pour diverses raisons parmi lesquelles le manque de capacités humaines et financières ainsi que les hésitations sur l'approche et sur les objectifs, 25% des pays n'avaient pas encore commencé.

Reconnaissant l'importance de la contribution de la gestion des ressources en eau au développement durable en général et à la réalisation des OMD en particulier, la Conférence a examiné comment suivre au mieux le processus. La GIRE devrait être reflétée dans tous les instruments et les budgets de planification du développement ainsi que dans les plans sectoriels tels que ceux de l'agriculture, de l'énergie, de l'industrie, de la santé, etc. La Conférence a proposé une « Feuille de route pour la mise en œuvre de la GIRE d'ici 2015 et au-delà », avec des jalons dont devront rendre compte les futurs Rapports des Nations Unies sur le développement mondial en matière d'eau. Cela est décrit en détail dans le Document de référence de la Conférence. La feuille de route et ses jalons ne sont pas des documents prescriptifs mais visent à inspirer et orienter les pays.

#### Jalons proposés

Du fait que les pays sont à des stades très différents de gestion et de développement de l'eau, il ne serait pas approprié d'établir au niveau mondial un ensemble de cibles figées dans le temps. Par contre, il est proposé de procéder à des revues régulières des progrès accomplis dans les interventions clés en matière de gestion des ressources en eau qui sont nécessaires pour la réalisation des OMD. Spécifiquement, il est proposé que :

- En 2008, tous les pays rendront compte à la CSD 16 de leurs progrès dans l'élaboration de leurs plans de mise en œuvre de la GIRE ainsi que dans la mise en application des priorités de gestion des ressources en eau qu'ils auront identifiées en relation avec les OMD ;
- En 2009, une revue sera faite du niveau atteint en ce qui concerne le traitement des principales conditions nécessaires à la mise en œuvre de ces priorités ;
- En 2012, les progrès des processus spécifiques de réformes de GIRE seront passés en revue ;
- En 2015, une évaluation sera faite pour savoir à quel point les initiatives de GIRE ont contribué avec succès à la réalisation des OMD.

Le suivi et les rapports devront être faits en utilisant les indicateurs actuellement en cours de développement par UN-Water. Une attention particulière sera accordée à l'élaboration de cibles sectorielles pour les principaux secteurs utilisateurs de l'eau.

### **Orientations**

La Conférence a convenu que, pour garantir qu'une meilleure gestion de l'eau contribue à la réalisation des OMD, tous les acteurs devraient participer activement au processus de suivi, notamment :

- Les pays devraient être encouragés à poursuivre leur élan actuel et à continuer à mettre en œuvre leurs plans de GIRE en appui aux OMD avec un accent particulier sur les priorités qu'ils ont identifiées ;
- UN-Water, à travers le mécanisme des Rapports des Nations Unies sur le développement mondial en matière d'eau, devrait continuer à suivre et à rapporter les progrès accomplis ;
- La communauté des donateurs devrait supporter les pays qui ont besoin d'une assistance pour élaborer leurs plans de GIRE et pour avancer dans leur mise en œuvre, de façon à assurer la réalisation durable des OMD, et devrait rendre compte des actions entreprises dans ce sens.

Il a également été convenu qu'il était important que toutes les parties travaillent à renforcer la base de connaissance, à construire en s'appuyant sur les leçons tirées de la poursuite de l'objectif GIRE 2005, à améliorer l'accès aux conseils techniques, au développement de capacités, etc. Un plaidoyer constant pour promouvoir le concept et les principes de GIRE est également nécessaire.

*Adopté par les participants Copenhague, 13 Avril 2007*

(traduction non officielle de l'original en anglais)